

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA REGLEMENTATION
RELATIVE AUX INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Exploitation d'une carrière de sables
Rubrique 2510.1**

**Commune de REBOURSIN
(Département de l'Indre - 36)
Lieu-dit : « La Marzan »**

**RESUME NON TECHNIQUE
DE L'ETUDE DE DANGERS**

**S.O.B.T.P.
Société Ouvrière de Bâtiments et Travaux Publics
6 rue de la Liberté
36150 SAINT-FLORENTIN**

RESUME NON TECHNIQUE

DE L'ETUDE DE DANGERS

L'étude de dangers telle qu'elle est présentée permet d'appréhender les sources de dangers qui pourront être présentes sur la carrière. Il s'agit en l'occurrence de :

- la circulation et les manœuvres d'engins,
- la stabilité des terrains limitrophes,
- les émissions de poussières,
- l'utilisation d'hydrocarbures et lubrifiants pour le fonctionnement des engins (réservoirs de carburant et d'huile, remplissage des réservoirs),
- la présence de matériels présentant des risques de courts-circuits (engins).

L'étude de dangers permet également d'apprécier les risques et dangers induits par l'activité de la carrière, que ces risques soient d'origine interne ou externe, pour ensuite décrire les mesures mises en place de façon à réduire la probabilité et les effets d'un accident.

CARTE DES ZONES A RISQUES SIGNIFICATIFS ET DES INTERETS À PRÉSERVER

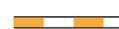
 Emprise de la zone sollicitée en poursuite d'exploitation de carrière

Intérêts à protéger :

 Cours d'eau le Pozon

 Puits

 Ferme la Marzan

 Usagers de la RD 922 au droit de l'accès

Sites archéologiques connus :
 Ancienne Maladrerie et léproserie de St-Jean (1163)

Autres installations classées pour la protection de l'environnement :
 Elevage de porcs

Nota : Les captages AEP se trouvent à plus de 5 km du site. Leur localisation est indiquée sur la carte géologique. Aucun périmètre de protection n'est officiellement établi (en août 2010)

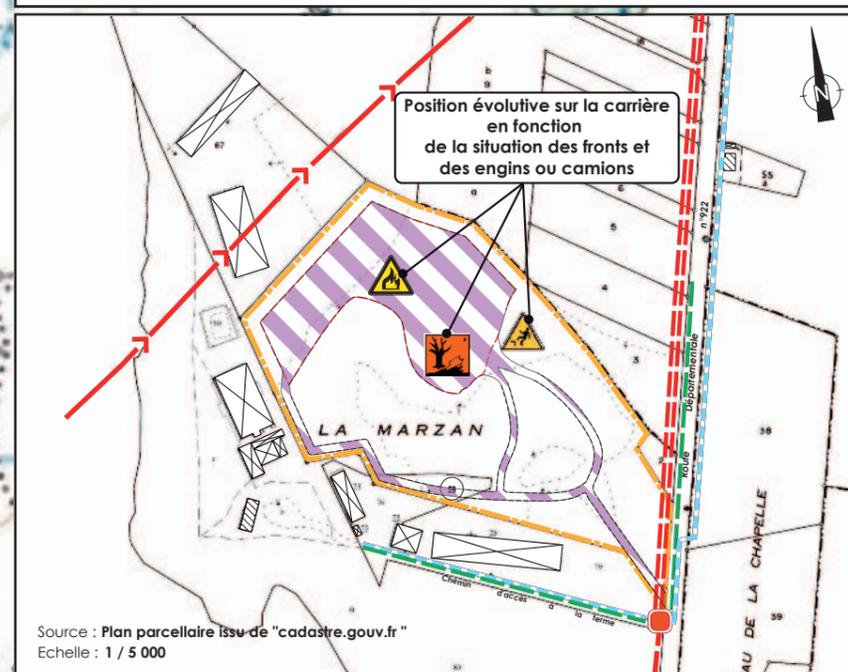
Aucun zonage du domaine de la Biodiversité n'est concerné.

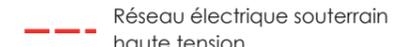
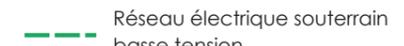
Source : Extraits des cartes IGN n°2124 E et 2224 O
Echelle : 1 / 10 000

Commune de
REBOURSIN

LOCALISATION DES ZONES A POTENTIAL DE DANGER ET RISQUE SIGNIFICATIF

-  Risque de pollution des eaux ou du sol
-  Risque d'incendie
- Risque d'accidents corporels**
-  Chute / front de taille ou remblais
-  Collision et autre accident de circulation



-  Limite de la zone sollicitée en poursuite d'exploitation de carrière
-  Zone restant à extraire et à remblayer par des matériaux inertes extérieurs
-  Réseau électrique aérien haute tension
-  Poste de transformation haute tension
-  Réseau électrique souterrain haute tension
-  Réseau électrique souterrain basse tension
-  Canalisation du réseau d'eau potable

Nature des cibles	Dangers potentiels	Phénomènes dangereux	Evénements initiateurs	Risques théoriques	Cinétique d'occurrence	Retour d'expérience	Probabilité	Gravité	Risque	Mesures de maîtrise de risques	
Cibles environnementales et humaines	Pollution des eaux et des sols	1- Opérations de ravitaillement des engins	Débordement des réservoirs	Infiltration de substances indésirables pouvant atteindre le milieu naturel	Soudaine	Mesures permettant d'absorber et de contenir le produit polluant pour éviter une infiltration	D	Modéré	Acceptable	Bac de rétention étanche amovible et présence de kits anti-pollution	
		2-Circulation des engins	Collision conduisant à un épandage							Plan de circulation	
		3- Dépôt sauvage de déchets	Déchets polluants							Accès réglementé au site - Barrière, clôture, panneaux	
		4- Apports de remblais non inertes	Remblais polluants							Procédure de contrôle	
		5- Rupture d'une durite ou d'un tuyau	Manque d'entretien Défaillance du matériel, usure Erreur humaine							Entretien du matériel Matériel d'absorption disponible sur le site	
		6- Présence d'engins, de camion et véhicule de liaison	Fuite mécanique et rupture de leur réservoir							Entretien du matériel	
	Affaissement des terrains limitrophes	7- Glissement et instabilité des fronts	Pente d'extraction supérieure à la pente de stabilité des matériaux	Glissement des terrains limitrophes	Lente ou soudaine	Maîtrise de l'extraction de gisement de ce type par la Société			Extraction arrêtée à 10 m minimum des voies de communication et des terrains voisins Remblayage à niveau à l'état final		
	Pollution de l'air	8 - Présence de carburant		Combustion accidentelle	Inhalation en grande quantité de composés toxiques	Lente	Les hydrocarbures utilisés sont des produits très peu inflammables. Ces derniers possèdent en effet un point éclair élevé (supérieur à 55°) ce qui rend une explosion peu probable. Ecrans végétaux en périphérie, phénomènes de dispersion dans l'atmosphère des poussières émises Faible nombre d'engins sur le site, extraction par campagnes de durée limitée, dispersion dans l'atmosphère, usage d'engins en bon état.	D	Modéré	Acceptable	Interdiction de fumer lors des opérations de ravitaillement Ravitaillement effectué moteur éteint Présence d'extincteurs Vitesse de circulation limitée sur le site Entretien de la voie d'accès
		9 - Emissions de poussières minérales	Décapage, extraction des matériaux Circulation des engins et camions de transport	Entretien du matériel							
Cibles humaines et matérielles	Incendie	10- Présence d'hydrocarbures et de lubrifiants dans les réservoirs	Echauffement des moteurs Mise en contact avec une source de chaleur (cigarette par exemple)	Rayonnement thermique Emanations de fumée	Lente ou soudaine	Opérations menées sur des surfaces minérales Pas de stockage d'hydrocarbures sur le site En matière d'incendie, le nombre d'accidents recensé par le BARPI entre 1988 et 2009 est de 22 accidents, soit 1 par an.	B C D E	Modéré	Acceptable	Entretien des engins Présence d'extincteurs régulièrement révisés	
		11 - Circuits électriques des engins	Echauffement, foudre							Extincteurs, vérification des matériels	
		12 - Opérations de ravitaillement	Flammes produites lors des opérations de ravitaillement							Interdiction de fumer lors des opérations de ravitaillement Ravitaillement effectué moteur éteint Présence d'extincteurs	
		13 - Circulation des engins et camions	Collision							Plan de circulation	
	Explosion	14 -Présence de carburant		Collision avec incendie	Effet de souffle (phénomène de surpression) Rayonnement thermique	Soudaine	Les hydrocarbures correspondant aux carburants sont des produits très peu inflammables, ce qui rend une explosion peu probable. Moins de 1 accident tous les 3 ans recensé par le BARPI			Plan de circulation Extincteurs	
Accidents corporels	15 - Accidents de véhicules sur les routes		Perte de contrôle du camion par le chauffeur Non respect de la signalisation	Traumatismes corporels	Soudaine	Mesures préventives				Information et formation des chauffeurs	
Cibles humaines	Accidents corporels	16 - Opérations d'exploitation	Instabilité des fronts Collision entre engins et/ou véhicules de transport Risque de retournement d'un engin Présence de tiers sur le site	Traumatismes corporels	Soudaine	Contrôles réguliers des services de l'état et d'organismes de sécurité spécialisés Mesures et protection et mesures de prévention	D	Modéré	Acceptable	Accès réglementé au site (présence de barrière, clôture, merlons, signalisation) Respect d'une bande de 10 m inexploitée en limite de site Filets en plastique orange matérialisant la zone de front Panneaux interdisant l'entrée et indiquant le danger	
		17 - Présence d'une excavation	Chute entraînant des blessures, voire le décès							Entretien de la voie de sortie, nettoyage de la chaussée de la RD si besoin Mise en place d'un système de nettoyage des roues des camions	
		18 - Evacuation des matériaux hors du site et apports de remblais	Risque de collision avec des véhicules circulant sur les voies publiques Surcharge pouvant conduire à la perte de contrôle d'un camion Entraînement de boues sur la route								